

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SERVICOM » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 28 novembre 2017

A partir du 27 décembre 2017,

- Les **5 937 000** actions anciennes de la société « SERVICOM » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les **5 937 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.